

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer. Ceci étant dit:

La question suivante fut posée au noble et grand savant salafi Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

"Celui qui pose la question dit :

Son éminence le cheikh, qu'Allah vous facilite !

Quel est le jugement d'acheter et de vendre avec al-kâfir al-harbî (le mécréant qui est en guerre contre les musulmans) ?".

La réponse du cheikh qu'Allah le préserve :

"Si celui qui détient le commandement (le dirigeant) interdit de commercer avec un pays parmi les pays mécréants car ce pays est harbî, alors il est obligatoire au peuple de ne pas commercer (avec ce pays).

Oui.

Sinon, la base est l'autorisation de vendre et d'acheter sauf si celui qui détient le commandement interdit de commercer avec certains pays.

Oui."

Source :

<http://safeshare.tv/w/mJvEAktQcd>

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî.



www.spfbirmingham.com



@mehdimaghribi